TRÉBEURDEN

BRETAGNE

CÔTE DE GRANIT ROSE

Rentrée 2024 - 2025

Chers parents,

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne la fin de la période estivale qui a vécu au rythme de grands évènements comme le feu d'artifice, les mercredis animés du Castel ou encore la première course de caisses à savon.

La rentrée scolaire coïncide également avec la rentrée associative . Le forum des associations se tiendra le samedi 14 septembre de 14h à 18h au Sémaphore. N'oubliez pas de compléter votre passeport loisirs! Le CCAS apporte un soutien financier aux familles afin de faciliter l'accès aux loisirs sportifs et culturels pour tous les jeunes Trébeurdinais!

Cette nouvelle rentrée scolaire verra se poursuivre la démarche engagée en termes de développement durable au sein de notre école.

Afin de diminuer la quantité des biodéchets collectés dans les ordures ménagères, les équipes, accompagnées des enfants sur la pause méridienne, vont poursuivre le tri des déchets et la valorisation de ces biodéchets dans les composteurs de l'école tout en entretenant quotidiennement la serre.

Dans cette dynamique et à compter de la rentrée, nous invitons les familles à fournir deux serviettes de table en tissu qui seront redonnées chaque week-end aux parents pour lavage.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée !

Bénédicte BOIRON

Le Maire

Le portail familles

La commune met à disposition des familles un espace numérique sécurisé, accessible 24 heures sur 24, leur permettant d'effectuer leurs démarches administratives pour les services péri et extra scolaires. Il permet aux parents d'effectuer plusieurs actions :

- Réaliser l'inscription administrative de leur(s) enfant(s) aux services et faire parvenir leurs documents,
- Inscrire ou désinscrire leur(s) enfants aux services Restauration Scolaire et à l'Accueil de Loisirs des mercredis et des vacances,
- Accéder aux règlements de fonctionnement des différents services, à leurs attestations fiscales, consulter leurs factures,
- Être informé sur l'actualité des services à l'enfance.

Le dossier d'inscription

Pour inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire (matin-midi-soir-mercredi) et l'ALSH, un dossier doit être réalisé chaque année comprenant :

- la fiche de renseignements enfance dûment remplie et signée

- la copie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations obligatoires

- une attestation d'assurance au titre de la responsabilité civile péri et extrascolaire au nom de l'enfant

- le cas échéant, l'autorisation médicale à la pratique de certaines activités.

Les modalités de réservation et d'annulation à l'ALSH et à l'accueil périscolaire du mercredi

	Mercredis	**Petites vacances**	**Vacances d'été**
Sortie du programme	3 semaines avant		
Ouverture d'inscription	A la sortie du programme		
Date limite d'inscription	Le mercredi précédent, avant 18h30	Une semaine avant le début des vacances	Une semaine avant le début des vacances
Date limite d'annulation	Le mercredi précédent, avant 18h30	Une semaine avant la date concernée	Une semaine avant la date concernée

La réservation est obligatoire et valable seulement si le dossier d'inscription est complet.

Pour toute demande de réservation ou d'annulation hors délais, les familles doivent contacter la directrice de la structure d'accueil.

Les annulations pour raisons médicales sur présentation d'un justificatif médical ou en cas de force majeure sur présentation de justificatifs seront prises en compte.

Pour les accueils du matin et du soir, il n'y a pas de réservation à faire en amont, les enfants sont pointés selon leur présence.

L'organisation des inscriptions au restaurant scolaire

La réservation est obligatoire et doit se faire 7 jours avant la date de présence. Pour faciliter vos démarches, nous vous conseillons d'effectuer vos réservations sur l'année scolaire entière. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur « Faire une demande sur une longue période » et ainsi vous ne devrez intervenir dans l'année qu'en cas d'absence sur l'agenda de l'enfant.

Les tarifs

	Restaurant scolaire	Accueils périscolaires			Accueil des mercredis et vacances			
Quotient Familial	Tarifs	7h30 à 8h 45	16h15 à 17h30 avec goûter	16h15 à 18h30 avec goûter	Journée avec repas	Journée sans repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
< 655	0.80 €	0.76 €	1.14 €	1.51 €	6.99 €	6.16 €	4.35 €	3.52 €
656 à 850	1 €	0.81 €	1.22 €	1.62 €	9.20 €	8.16 €	5.70 €	4.66 €
851 à	1.73 €	0.86 €	1.30 €	1.71 €	11.86 €	10.29 €	7.46 €	5.89 €
1041 à 1251	2.47 €	1.01 €	1.54 €	2.06 €	14.36 €	12.26 €	9.12 €	7.02 €
> 1252	3.33 €	1.26 €	1.88 €	2.51 €	15.96 €	13.32 €	10.25 €	7.62 €
Extérieurs	3.87 €				28.74 €	25.14 €	17.96 €	14.36 €

Calendrier scolaire 2024-2025

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Du samedi 5 avril au lundi 22 avril 2025
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours.

Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours.

Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai 2025 et le samedi 31 mai 2025.